

LE DEVOIR

Vol. LXXXIV - No 266

MONTREAL, LE MERCREDI 17 NOVEMBRE 1993

65¢ + TPS + TVQ / Toronto 85¢

PERSPECTIVES

Du Salon à l'école

Le Salon du livre et l'ELAAC convient d'abord des initiés. Le rôle de l'école demeure essentiel

Stéphane Baillargeon

La grand-messe des arts et des lettres est finie. Hier soir, la page s'est tournée sur la 16^e édition du Salon du livre de Montréal (SLM), et lundi, on a posé le vernis sur la 7^e version de l'Entrée libre à l'art contemporain (ELAAC).

Les deux célébrations rituelles de novembre, inaugurées la semaine dernière, se sont déroulées pour ainsi dire, l'une sur l'autre, conjointement, dans les espaces d'exposition de la Place Bonaventure.

Elles partagent des objectifs communs: recréer entre quatre murs, pour un temps, l'atmosphère d'un noble commerce, librairie et galerie, et puis, surtout, y faire communier un maximum de contemporains, dans l'amour des œuvres mises en marché.

Le bilan est encore une fois favorable et personne ne s'en plaint.

Le SLM affiche même un bilan record de 111 000 visiteurs, 4000 de plus que l'an dernier, et cela, en pleine morosité économique.

En plus, aucun scandale n'a, cette année, entaché l'image des foires (comme le pétard mouillé de l'année dernière, au sujet de la vente des archives de Michel Tremblay à la Bibliothèque nationale du Canada), et aucune chicane de famille n'a détourné l'attention (comme celle qui a failli entraîner l'écroulement de l'Association des éditeurs de livres, au début du quinzième Salon du Livre, toujours l'an dernier).

Les professionnels du livre et de l'installation ont eux-mêmes reconnu que, cette année, tout baignait dans l'huile. Ils ont parlé du «plus beau Salon de tous les salons», ou, plus prosaïquement, d'une fête réussie.

On l'a dit et redit, jusqu'à plus soif: c'est par cet aspect de fête publique constamment renouvelée que le SLM et l'ELAAC se rapprochent des marchés et des foires d'antan — d'ailleurs, foire vient de *feria*, qui veut dire fête.

Comme ces activités millénaires, le Salon du livre et l'Entrée libre remplissent une fonction essentielle d'animation culturelle et de rapprochement des citoyens. Il y a là, comme à livre ouvert et à toile découverte, une mise en relation des créateurs et de leur public. L'idée est de rassembler les gens, tout simplement, et les deux activités y réussissent, à merveille.

Mais, si ces grandes fêtes veulent encore grandir, elles devront surtout penser à s'ouvrir davantage.

L'an dernier, le SLM recevait quelques invités de marque, comme François Nourissier, Pierre Mertens, Michel Butor ou Alain Rey. Cette fois, sans dénigrer la valeur des Katherine Pancol, Jean Orizet ou Larry Collins, on doit reconnaître que les grosses plumes ne se bousculaient pas aux portes.

On peut évidemment pardonner au Salon de n'avoir attiré aucun des lauréats des prestigieux prix littéraires français, les Goncourt, Renaudot, Médicis et autres Femina, décernés en novembre, en plein SLM, mais le large bassin de la francophonie littéraire devrait quand même permettre de trouver des auteurs étrangers prestigieux à nous présenter.

On peut aussi se demander si le SLM et l'ELAAC ne prêchent pas que pour des convertis.

Une étude du ministère de la Culture du Québec, effectuée lors du neuvième SLM, en 1986, a découvert ce truisme: «Le Salon attire avant tout les lecteurs (qui sont d'ailleurs avant tout des lectrices), ceux et celles qui ont des habitudes de lecture bien ancrées, les personnes qui attachent une importance au livre et à la lecture».

Même si le SLM est une activité commerciale, on s'y rend d'abord pour bouquiner (raison évoquée par 47% des visiteurs), connaître les nouveautés (41%), voir des livres rares ou de luxe (31%) ou rencontrer des éditeurs, des libraires et des auteurs (30%).

L'étude concluait que les Salons du livre ne «contribuent pas réellement à la démocratisation de la lecture pour les non-lecteurs adultes, même s'ils peuvent avoir une influence chez les plus jeunes, en leur donnant le goût de lire».

L'idée d'amener les enfants à se familiariser avec les livres et la lecture n'était citée que par 6% des répondants.

Bref, même si les Salons du livre et l'Entrée libre ont été mis sur pied pour faire la promotion du livre et de l'art, le constat demeure: ces entreprises ne font que très peu de nouveaux adeptes des arts et des lettres.

Mais doit-on le leur reprocher? Le SLM et l'ELAAC remplissent leur rôle, atteignent leur objectif de promotion. Pour le reste, pour l'apprentissage de la littérature et de l'art, pour la formation des futurs visiteurs de ces foires, c'est vers l'école qu'il faut se tourner, vers le réseau de formation des citoyens d'un pays où plus d'une personne sur deux avoue ne jamais ouvrir un livre, où tant de gens se désintéressent des musées, des galeries et de leur fabuleux contenu.

La romancière Monique Proulx a résumé le problème dans son allocution d'ouverture du SLM, en invitant les lecteurs à venir rencontrer les auteurs. «Venez-nous dire, implorait-elle, que nous ne sommes pas fous d'écrire dans un pays qui aime si peu la culture à qui il doit pourtant son âme.»

INDEX

Les Actualités...A2
Agenda culturel...B6
Annonces classées...B2
Avis publics...B2
Culture...B8
Découvertes...B1
Économie...B3

Editorial...A6
Idées...A7
Le Monde...A5
Montréal...A3
Mots croisés...B5
Politique...A4
Les Sports...B5



Météo
Ciel variable
Max. 7
Détails en B5

MONTREAL

Des taxis plus conformes
PAGE A 3



LE MONDE

Jour J à Johannesburg
PAGE A 5

DÉCOUVERTES

Les secrets de l'écriture... secrète
PAGE B 1

Un abîme de 40,5 milliards

«Tout à fait inacceptable», juge Paul Martin



Paul Martin: il faut assainir les finances de l'État.

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Ce que tout le monde appréhendait depuis quelques jours a finalement été confirmé: le déficit fédéral s'élève à 40,5 milliards\$ pour l'exercice fiscal 1992-93, a annoncé hier le ministre des Finances Paul Martin.

En hausse de 6 milliards\$ par rapport à 1991-92, il s'agit du plus important déficit, en nombres absolus, de l'histoire du Canada. C'est également 5 milliards\$ de plus que les projections faites par l'ancien ministre Don Mazankowski lors de la présentation de son dernier budget, en avril.

Et il y a pire. M. Martin a fait savoir hier que le déficit des six premiers mois de l'exercice 1993-94 atteignait 20,7 milliards\$, un chiffre supérieur de 2,2 milliards\$ au manque à gagner enregistré lors de la même période l'année dernière.

A plusieurs reprises, le ministre a qualifié de telles données de «tout à fait inacceptables», tout en rappelant qu'il était dans ses intentions

«très claires» de se mettre au boulot pour «assainir les finances de l'État». «Il n'y a aucun doute quant à notre intention de travailler sur l'état des finances du pays, qui sont d'une nature que personne ne peut ignorer», a-t-il dit.

Sur les façons d'entreprendre le redressement, M. Martin a toutefois été avare de détails, se contentant de préciser qu'il rencontrera les ministres provinciaux des Finances à la fin novembre et qu'il prononcera un discours économique détaillé «au cours des trois prochaines semaines».

«Il faudra faire beaucoup pour encourager la croissance, pour revoir les façons dont le gouvernement dépense son argent», a-t-il dit. Et s'il a promis un examen «ligne par ligne» des états financiers d'Ottawa, il a aussi laissé entendre que le programme d'investissements annoncé par les libéraux ne serait pas touché.

Car lorsqu'on constate que le déficit est en croissance parce que l'économie canadienne est très faible, on doit admettre que «nous, les libéraux, on avait raison», a déclaré M. Martin. Il va falloir vraiment encourager les emplois, il va

falloir vraiment donner une poussée à l'économie. Ceci étant dit, d'autre part, il va falloir couper dans les dépenses gouvernementales.» Mais il n'a pas dit ou.

Le ministre a expliqué que la différence de 5 milliards\$ observée entre les pronostics des conservateurs et la réalité était surtout imputable à un changement des conventions comptables recommandé récemment par le Vérificateur général.

Un manque à gagner de 1,4 milliard\$ serait par ailleurs dû à une performance médiocre de l'économie — croissance du revenu nominal de l'ordre de 1,9% et augmentation de seulement 0,7% de la production réelle par rapport à 1991-92 —, qui a entraîné une diminution sur presque tous les fronts des recettes fiscales.

VOIR PAGE A 8: ABÎME

VOIR AUSSI

■ Les programmes sociaux devront être révisés, selon le patronatA4

Le Barreau coupable d'«injustice grave»

Un juge donne raison à un étudiant en droit

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Une controverse agite la profession légale au Québec. Un apprenti-juriste, mécontent de ses notes d'examen, a poursuivi le Barreau du Québec en justice... et a gagné sa cause. Le Barreau, critiqué par un juge de la Cour supérieure, a décidé d'aller en appel. Les étudiants en droit de l'Université de Montréal, eux, se réunissent demain, en assemblée générale, pour débattre de l'affaire.

Le juge Pierre Viau, de la Cour supérieure du Québec, vient de réprimander le Barreau du Québec, en estimant que les grilles de correction des examens du Barreau ouvrent la porte à l'arbitraire.

Le juge ordonne même au Barreau d'accepter un étudiant qui avait raté un des examens de l'organisme, «convaincu de l'injustice grave» commise envers cet étudiant.

Dans une décision rendue le 8 novembre dernier, le juge Pierre Viau

VOIR PAGE A 8: BARREAU

«Honteux et illogique»

Des experts jugent sévèrement la nouvelle tarification des médicaments

MARTINE TURENNE
LE DEVOIR

L'annonce faite par Québec d'abolir la gratuité des médicaments pour toute une catégorie de malades a horrifié plusieurs experts québécois des soins de la santé, et suscité de nombreuses questions à l'Assemblée nationale.

«Aucune logique ne peut expliquer ces mesures. C'est purement idéologique, dans la meilleure veine néo-libérale», a dit le sociologue François Beland, membre du Groupe de recherche interdisciplinaire en santé, le GRIS. «C'est de la rationalisation à la petite semaine, ajoute l'économiste André-Pierre Contandriopoulos, directeur du département d'administration de la santé à l'Université de Montréal. C'est honteux et illogique de vouloir faire payer à des gens malades le coût de leurs soins.»

Rappelons que le ministre de la

VOIR PAGE A 8: HONTEUX

VOIR AUSSI

■ L'éditorial de Lise Bissonnette: Marc-Yvan Côté est un danger public.....A 6

Des ceintures fléchées très casher



La ceinture fléchée orne le costume de ces hôtes au congrès de Montréal. À l'arrière-plan, le drapeau d'Israël.

La communauté juive du Québec en mutation

Plus de 4000 Juifs du monde entier réunis dans un congrès à saveur québécoise

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

Un vent de changement sans précédent souffle sur la communauté juive du Québec et balaie avec lui bien des images colportées par les Mordecai Richler et cie. Pour preuve, c'est au son du groupe folklorique la Bottine souriante et vêtus de ceintures fléchées que les Juifs de Montréal accueillent cette semaine les 3000 Juifs de la diaspora qui convergent vers la métropole.

Même le premier ministre de l'État d'Israël, Yitzhak Rabin, invité prestigieux au rassemblement annuel des Juifs du monde entier, n'échappera pas aux tourtières, rigaudons et habits de coureur des bois que les Juifs

d'ici ont choisi comme décor d'arrière-plan pour marquer leur propre différence.

«Le thème de la conférence est la diversité. On a donc choisi d'utiliser l'histoire québécoise à notre avantage pour marquer notre propre diversité», explique Mme Cherry Stein, directrice des communications pour la Fédération des services communautaires juifs de Montréal.

Souvent jugée hermétique, résistante à l'intégration, la diaspora juive de la métropole vit une mutation que plusieurs auraient cru impossible il n'y a pas si longtemps. De plus en plus de jeunes Juifs sont bilingues, si- non francophones, et ne sont pas ef-

VOIR PAGE A 8: JUIFS

Grande purge chez Provigo

Le président Yvan Bussières a claqué la porte

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Le feu est pris chez Provigo. Les démissions en rafales des vice-présidents ont été suivies hier par celle du président Yvan Bussières, «l'homme des restructurations» chez le leader de l'alimentation au Québec. Tous les artisans derrière l'émergence de Provigo ont ou seront remplacés par des anciens de Club Price, dans un vent de centralisation qui déséquilibre la structure et ébranle les fondements mêmes de l'entreprise.

Ces informations n'ont pu être confirmées ou commentées de sources officielles.

Le remue-ménage au sein de la haute administration, amorcé en octobre dernier avec le «départ» de Claude Perreault, pdg de Provigo Distribution, a pris des allures de crise hier, entraînant le personnel de Provigo dans une quatrième restructuration en trois ans. Yvan Bussières, retrocédé à la tête de Provigo Distribution après avoir occupé le poste de chef de l'exploitation d'Univa, a «claqué la porte» en fin de journée, par «écoulement», nous dit une source bien informée. La démission d'un homme, qui était pourtant présenté il y a un mois comme étant «l'homme de la situation», a eu l'effet d'une douche froide sur les vice-présidents et cadres toujours en place, qui ne cessent de fêter le départ de leurs confrères depuis quelques semaines.

Au total, pas moins de six hauts dirigeants de la «vieille garde» ont quitté leurs fonctions depuis fin septembre. Les Germain Lecours (vice-

VOIR PAGE A 8: PROVIGO

CULTURE

Nancy Huston, grand prix littéraire du Gouverneur général



LE REPORTAGE DE PIERRE CAYOUILLE EN PAGE A 8

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Les prix du Gouverneur général

Le grand prix à Nancy Huston pour les *Cantiques des plaines*PIERRE CAYOUILLE
LE DEVOIR

Toronto — La romancière Nancy Huston a remporté hier le prix littéraire du Gouverneur général dans la catégorie romans et nouvelles pour son ouvrage *Cantiques des plaines* paru chez Lemac.

Les prix littéraires du Gouverneur général, dotés d'une bourse de 10 000 \$, ont été décernés, hier à Toronto, au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient le président du Conseil des Arts du Canada, M. Allan Gotlieb, et le gouverneur général Ramon John Hnatyshyn.

Née à Calgary en 1953, Nancy Huston vit à Paris depuis 1973. Elle a d'abord écrit et publié son *Cantique des plaines* en anglais sous le titre de *Plain Song* (HarperCollins 1993) avant d'en concevoir elle-même une deuxième version originale en français.

Le jury a qualifié son ouvrage de «chant inoubliable, unique et nécessaire, bref de chef-d'œuvre». Le roman porte sur les racines albertaines de l'auteur et prend la forme d'un récit d'adieu qu'adresse la narratrice Paula à son grand-père Paddon, un fils de pionniers en terres in-

diennes.

La romancière, qui s'avoue ingrate envers sa mère-patrie, dit qu'elle doit sa carrière d'écrivain à cet exil qu'elle a choisi il y a vingt ans. Tout en remerciant le jury de son «bon choix», elle a confié qu'elle trouvait cela bien drôle de voir une romancière anglophone remporter le prix du meilleur roman francophone.

Le jury de la catégorie roman et nouvelle était formé des écrivains Marie José Thériault, Jean-Yves Soucy et Gérard Tougas.

Dans la catégorie études et essais, le prix du Gouverneur général a été octroyé à François Paré, auteur d'un ouvrage intitulé *Les littératures de l'exiguité*, paru aux éditions du Nordir. Professeur de littérature à l'Université de Guelph, M. Paré s'est attardé au phénomène des littératures minoritaires.

En théâtre, le prix du Gouverneur général a été attribué aux jeunes dramaturges sagnéens Daniel Danis pour sa pièce *Celle-là*, parue chez Lemac. Sa pièce fut créée à l'Espace GO au début de l'année.

En littérature jeunesse, Michèle Marneau a bouclé sa fructueuse semaine en s'offrant le prix du Gouverneur

général pour son roman *La Route de Chiffa*, l'histoire d'un garçon qui a connu l'enfer de la guerre à Beyrouth. Le même ouvrage a valu à son auteur deux prix au Salon du livre de Montréal cette semaine. «Je n'écris pas des livres à message ou à cause, a expliqué au DEVOIR Michèle Marneau. Je fais confiance au jugement et à l'intelligence des enfants. Mes livres ne prétendent pas leur livrer la vérité. Ils sont ouverts et favorisent la discussion.»

Catégorie littérature de jeunesse-illustrations, le jury a choisi de récompenser Stephen Joris pour la nouvelle vie qu'il a su donner aux fables de LaFontaine dans *Le Monde selon Jean de...*, de André Vandal.

Dans la catégorie traduction — de l'anglais au français —, le prix du Gouverneur général a été attribué à Marie-Josée Thériault pour *L'Oeuvre du Gallois (Wales' Work)*, de Robert Walshe. Le jury a estimé que le travail de Mme Thériault constituait «un remarquable exploit, par le jeu de la transposition et la finesse du style.»

En poésie, Denise Desautels a reçu la prestigieuse distinction pour son recueil *Le Saut de l'ange*, publié conjointement aux éditions du Noroit et à *L'arbre à pa-*

roles. Du côté anglophone, le prix du Gouverneur général dans la catégorie romans et nouvelles a été décerné à Carol Shields pour son roman *The Stone Diaries*, paru chez Random House.

En poésie, le prix a été attribué à Don Coles pour son recueil *Forests of the Medieval World*, publié par The Porcupine's Quill.

En théâtre, le jury a récompensé le Vancouverois Guillermo Verdecchia pour sa pièce *Fronteras Americanas*. Dans la catégorie essais, la jeune Albertaine Karen Connelly l'a emporté pour son ouvrage *Touch the Dragon*, une histoire d'amour entre l'auteur et la culture thaïlandaise.

En littérature jeunesse anglophone, le jury a retenu l'ouvrage de Tim Wynne-Jones, *Some of the Kinder Planets*, paru chez D'outre et Vandal. L'illustratrice Montréalaise Mireille Levert a reçu le même honneur pour son travail dans *Sleep Tight, Mrs. Ming*, de Sharon Jennings (Annick Press). Dans la catégorie traduction — du français à l'anglais —, le poète D.G. Jones, de North-Hatley, a reçu le prix du Gouverneur général pour *Categories One Two and Three*, traduction d'un recueil de Normand de Bellefeuille.

ABÎME «Abus de confiance»

SUITE DE LA PAGE 1

À cela, on doit ajouter les effets à retardement de la récession de 1990-91, source de diminution des revenus et d'augmentation des dépenses cette année. Pour la première fois en six ans, Ottawa s'est de fait retrouvé dans le rouge au plan des opérations budgétaires courantes, les dépenses ayant excédé les recettes de 1,1 milliard\$.

Les frais de la dette publique se sont élevés à 39,4 milliards\$, en légère baisse grâce à des taux d'intérêt bas, pour un déficit total de 40,5 milliards\$. Ce chiffre équivaut à 5,9% du Produit intérieur brut (PIB), en hausse de 0,8 point de pourcentage par rapport à l'année précédente. Pendant la campagne électorale, les libéraux se sont engagés à ramener la proportion à 3% d'ici la fin de leur mandat.

Du même coup, la dette publique accumulée a été portée à 465,3 milliards\$ à la fin du dernier exercice, soit plus de deux tiers (67,6%) du PIB. La dette par capita s'élève à 16 883\$, une hausse de 1245\$ par habitant par rapport au 31 mars 1992.

Interrogé à savoir si les conservateurs étaient au courant d'une pareille situation, M. Martin a répondu qu'il serait inconcevable qu'ils ne l'aient pas su.

Au Bloc québécois, le critique en matière de finances, Yvan Loubier, a confié que l'ampleur du déficit était exactement ce à quoi il s'attendait. Mais il craint que, malgré leurs promesses, les libéraux n'invoquent maintenant le désastre ou un mauvais calcul pour diminuer les paiements de transfert aux provinces ou augmenter les impôts, ce qui «remettrait en question la reprise».

M. Loubier a ajouté que la tenue d'une conférence fédérale-provinciale sur l'économie, «ce n'est pas avec ça qu'on va régler nos problèmes». Comme le Bloc le prône depuis plusieurs mois, le député a demandé hier la création d'une commission d'examen des dépenses publiques et de la fiscalité, afin qu'on arrête de se lancer à

droite et à gauche, qu'on regarde vraiment la situation et qu'on se dote d'un plan précis avec des objectifs précis».

De son côté, le chef du Reform Party Preston Manning a sévèrement blâmé l'administration conservatrice précédente pour sa «mauvaise gestion» des finances publiques.

«Le fait que Kim Campbell et son cabinet n'aient pas fait part de la véritable situation et proposé de solutions constitue un abus de la confiance du public. Pour cela, le Parti conservateur mérite d'être écarté du pouvoir pendant des années», a dit M. Manning, qui a parlé de «trahison» à l'endroit des électeurs qui ont appuyé le PC en croyant que la réduction du déficit serait sa priorité.

Par ailleurs, si le Canada doit composer avec un déficit record — le plus élevé avait été de 38,6 milliards\$, en 1984-85 —, celui qui s'en vient pourrait fracasser de nouveaux sommets: le déficit pour la période d'avril à septembre s'établit à 20,7 milliards\$.

Le ministère des Finances indique que cette augmentation est entièrement attribuable à une diminution des revenus puisque les dépenses de programmes et les frais de la dette ont connu une baisse.

Dans l'ensemble, les recettes ont diminué de 3,6 milliards\$ (6,4%) d'une année sur l'autre. Cette baisse peut notamment être observée au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers (chute de plus de 4,2 milliards\$, attribuable en partie à l'instauration de la prestation fiscale pour enfants), des droits de douane à l'importation (moins 0,5 milliard\$ ou 21,4%) et des taxes de vente et d'accise (moins 0,3 milliard\$).

En revanche, les revenus liés à la TPS ont crû de 0,7 milliard\$ (10,3%), ceux liés à l'impôt sur le revenu des sociétés ont grimpé de 0,45 milliard\$ (17%), dus à des remboursements anormalement élevés au cours des six premiers mois de 1992-93), et les cotisations d'assurance-chômage ont connu une hausse de 0,25 milliard\$.

BARREAU Arbitraire

SUITE DE LA PAGE 1

accueillait la requête d'un étudiant, Paul Boyer, qui contestait les notes attribuées lors d'un examen passé en janvier dernier.

Cet examen était un des cinq tests que doivent subir les étudiants pour pouvoir être admis à leur stage (stage qui mène à l'acceptation comme membre du Barreau).

M. Boyer avait complété sa formation au Centre de formation d'Ottawa, et il avait obtenu un note moyenne de plus de 80% dans les quatre autres examens. Dans le cinquième, l'examen dit «Rédaction», où il faut rédiger un avis juridique et un acte de procédure, sa note s'établissait à 82,5% dans la section «Droit» de l'examen, et à 51% dans la section «Techniques». Pour pouvoir accéder à son stage, l'étudiant doit obtenir au moins 60% dans toutes les sections des examens, sinon il doit reprendre le processus.

L'étudiant a contesté la note, a finalement repris l'examen... pour obtenir 46% dans la section «Droit» et 65% dans la section «Techniques». Après recorection, on lui accorde la même note dans la section «Droit», mais 75% dans la section «Techniques».

Paul Boyer décidait donc de présenter une requête en mandamus, estimant qu'il avait répondu de façon précise, concise, et en utilisant le langage juridique adéquat aux questions de l'examen, et qu'il avait satisfait aux exigences du Règlement sur la formation professionnelle des avocats.

Le juge Viau lui a donné raison et il a blâmé le Barreau pour des méthodes de correction jugées aléatoires.

Lors de l'audition de la cause, l'avocat du Barreau avait voulu démontrer que les normes de correction étaient suffisamment claires, mais il avait ajouté qu'il existait au Barreau des comités de correction «faucuns» et des comités

«colombes».

«Les premiers ne laissent rien passer tandis que les seconds laissent tout passer», admettait-il.

Le juge Pierre Viau ne s'est pas gêné pour reprendre les propos de l'avocat de la défense, estimant que les normes de correction, la façon de corriger, de réviser, de recorriger l'examen «Rédaction» du Barreau ouvre «toute grande la porte à l'arbitraire des correcteurs».

«Pas de normes précises de correction, dit-il, rien pour modérer les fautes ni pour stimuler les colombes et, surtout, aucun moyen pour l'étudiant de connaître ses manquements».

«Le caractère arbitraire des normes et leur application causent à l'étudiant une injustice grave, écrit-il. À la veille d'accéder à une profession qu'il a choisie, un jeune homme très compétent en droit se voit forcé de reprendre un examen avant d'entreprendre son stage. Il perd un emploi et des revenus mais surtout, il perd confiance dans une institution qui, pour le public, représente le premier pas vers l'accès à la justice».

Le juge ajoute que «le devoir d'équité du Barreau doit se traduire par la précision de ses normes, l'objectivité de ses correcteurs et l'indication claire des manquements commis par l'étudiant».

Au Barreau du Québec, on ne voulait évidemment pas commenter le jugement puisqu'on entend le porter en appel. Un porte-parole a toutefois indiqué que 74 étudiants sur 950, soit 7,8% du total, avaient échoué à cet examen de janvier dernier, après les révisions.

Pour l'association étudiante de l'École du Barreau du Québec à Montréal, cette histoire est très sérieuse. L'exécutif de l'association qualifie d'«inacceptable» la procédure de correction telle que décrite par l'avocat du Barreau.

PROVIGO «C'est le désordre»

SUITE DE LA PAGE 1

président, Finances, en poste jusqu'au 31 décembre), Bill Kepp (président de Loeb (Ontario), Pierre Gagné (vice-président, Achats) et compagnies, ceux qui ont créé Provigo Distribution, sont remplacés par des anciens de Club Price. Et d'autres vont suivre.

La nomination de Pierre Michaud au poste de président du conseil d'Univa — le holding chapeautant Provigo — aux lendemains du rachat, par la Caisse de dépôt, de la participation détenue par Unigesco a conduit à un mouvement de centralisation au sein du holding des fonctions clés de l'entreprise. La productivité est devenue le mot d'ordre, le cri de ralliement avec, dans la lognette, une crainte de voir Loblaw effectuer une percée musclée au Québec.

HONTEUX Rien de bon

SUITE DE LA PAGE 1

Santé, Marc-Yvan Côté, a annoncé plusieurs mesures sur la tarification des médicaments et des soins de santé au Québec, mesures touchant plus de 40 000 personnes et leurs familles. Les cancéreux devront tous payer 20\$ pour chaque traitement de chimiothérapie, en échange de la gratuité sur d'autres types de médicaments très coûteux. Québec ne paiera plus les médicaments des «cas légers» de maladies mentales, des 800 enfants ou jeunes adultes atteints de fibrose kystique, des cas de cholestérol élevé, des diabètes dit insipides, des dialyses, des greffes, etc. Les médicaments contre le sida sont «à l'étude».

Ces médicaments demeurent gratuits pour les assistés sociaux et les personnes âgées. Pour les familles à revenus médiocres ou faibles, le ministre prévoit un «fonds de secours». Pour les autres, les compagnies d'assurance prendront le relais de l'État.

Ce désengagement du gouvernement n'augure rien de bon pour le sociologue François Béland. «Les sociétés qui gardent le contrôle sur leurs dépenses de santé sont celles qui réduisent au minimum le nombre d'intervenants, c'est-à-dire le nombre de compagnies d'assurance.» En laissant à ces dernières le soin de «prendre en charge» les créneaux délaissés par Québec, on augmente automatiquement le coût d'ensemble du système tout entier. Car ce sont les employeurs et les employés qui paieront plus, alourdissant du coup la charge financière des contribuables. «Ce n'est pas logique, car le ministre Côté affirme que ces coupures aideront à la compétitivité de l'État. C'est exactement le contraire qui se produira.»

Et puis tout le monde, loin de là, ne rentre pas dans les catégories des assistés sociaux, des personnes âgées ou des salariés permanents de grosses boîtes, bien assurés. Le marché du travail est envahi de gens à statut précaire, temps partiel, pigistes, surnuméraires, pour qui une assurance sera trop coûteuse, quand elle ne leur sera tout simplement pas refusée. «Quelle compagnie assurera

Les conseils d'administration des différentes filiales, à l'exception de la division américaine, ont été abolis et l'ensemble du pouvoir décisionnel a été ramené entre les mains d'Univa. Et Pierre Mignault, auparavant président de Club Price, a été recruté pour exercer les fonctions de président et chef de la direction.

Tous les départements ont été déséquilibrés depuis, en passant par le rapatriement, au sein du holding, des activités immobilières et à la centralisation du secteur des communications. Quatre hauts dirigeants de Club Price ont été ou seront invités à joindre les rangs et à remplir les postes laissés vacants. «C'est l'amerturne, le désordre et l'insécurité qui règnent présentement. Plus rien ne paraît clair», a résumé un cadre de l'entreprise, sous le couvert de l'anonymat.

vous enfant, né avec la fibrose kystique? demande M. Béland. Cette personne ne sera jamais assurée. Ses parents se saigneront pour lui payer des soins.» Et rien ne sera plus arbitraire que ces «fonds de secours» prévus par le gouvernement.

Le cas des cancéreux est tout aussi difficile, dit l'économiste André-Pierre Contandriopoulos. Ce sont les 20 000 malades qui devront désormais défrayer les coûts de médicaments tels que le Taxol, (qui coûtait jusqu'à 12 000\$ le traitement et ouvrait la porte à une ségrégation chez les malades) et ce, en payant pour leur traitement de base: la chimiothérapie. «Mais ce n'est pas à ceux qui sont déjà atteints de la maladie de payer pour les médicaments coûteux! C'est aberrant comme politique de solidarité!»

À Québec, le critique péquiste en matière de soins de santé, Remy Trudel, a questionné hier le ministre Côté sur la décision de Québec «de charger aux malades le financement de nouveaux médicaments» désassurant ainsi de manière «insidieuse» le régime de santé. Le député Trudel a aussi souligné que le gouvernement libéral avait laissé filer 40 millions\$ dans les poches des compagnies pharmaceutiques en abandonnant la politique d'achat au plus bas prix.

Le professeur Béland croit que si les gens ne se mettent pas à hurler dès maintenant, «le gouvernement désassurera de plus en plus de médicaments».

Notre système «s'américanise», dit André-Pierre Contandriopoulos, et ce, au moment même où nos voisins du Sud veulent changer leur propre système, jugé inefficace et coûteux. Justement, sur le bureau du professeur Contandriopoulos, une publicité d'une compagnie américaine propose aux Canadiens une assurance leur permettant de subir une intervention chirurgicale dans un hôpital américain dans les 45 jours suivant leur diagnostic médical, les listes d'attente étant devenues le véritable ticket modérateur au Canada. «Ces compagnies d'assurances sont menacées par la réforme Clinton. Elles viennent donc envahir ce marché très prometteur qu'est devenu le Canada.»

JUIFS 100 000 membres

SUITE DE LA PAGE 1

frayés par les questions linguistiques ou politiques comme l'étaient leurs parents, affirme Mme Stein.

Changeante dans son attitude, la communauté l'est aussi dans sa fibre même. Pas moins du quart des Juifs de Montréal sont d'origine sépharade et majoritairement francophones. Saignée de quelque 20 000 membres après l'exode entraîné par l'accession du Parti québécois au pouvoir, la communauté juive montréalaise poursuit maintenant sa croissance, bon an mal an et compte plus de 100 000 membres.

«On dit souvent que les Juifs ont massivement quitté le Québec, mais Montréal n'a perdu que 2% de sa population juive. Ces départs ont été en grande partie compensés par l'arrivée de 5000 immigrants juifs», soutient M. Jim Torczyner, professeur au département de travail social de l'Université McGill.

Le professeur Torczyner présentera d'ailleurs aujourd'hui une étude majeure sur l'évolution des communautés israéliennes au Canada à l'occasion du congrès annuel des fédérations juives du monde entier qui se tient jusqu'à samedi à Montréal.

Plutôt que de s'être affaiblie, l'étude démontre plutôt que la communauté juive de Montréal est l'une des plus solides et des moins assimilées dans toute l'Amérique du Nord. Le taux des mariages mixtes y est le plus bas au monde — à peine 6%, comparativement à 25% pour Vancouver ou Edmonton. Les Juifs de Montréal semblent être restés imperméables au fait qu'en dix ans, les mariages entre Juifs et non-Juifs se sont accrues du tiers au pays.

«Nous savons que Montréal a la plus grande panoplie de services juifs dans tout le Canada et sa communauté est celle qui a le plus grand sentiment d'appartenance à la religion et à l'ethnie juive», explique le professeur Torczyner.

C'est en conséquence aussi à Montréal que les Juifs s'identifient le plus massivement par leur religion (95%), ce qui n'est pas le cas à Vancouver ou Halifax où la religion est un critère d'identification à la judaïcité moins important que l'appartenance ethnique.

Selon l'expert de McGill, la communauté montréalaise serait en fait l'une de celles qui préservent le mieux cette «continuité juive», très chère aux communautés israéliennes. «L'importance des écoles, qui sont les transmetteurs des traditions et des valeurs, y est pour beaucoup. Le fait que les membres de la communauté soient très âgés en fait aussi une des plus traditionnelles», ajoute ce dernier.

De fait, le vieillissement affecte aussi la communauté juive de Montréal où plus d'une personne sur quatre a atteint l'âge de la retraite. Avec l'âge vient aussi la pauvreté qui frappe aujourd'hui autant l'ensemble des Juifs que le reste de la population canadienne. Une personne juive sur cinq vit dans la pauvreté à Montréal, comparativement à 17% des Juifs du reste du Canada. Si la croyance populaire veut que la famille juive soit on ne peut plus traditionnelle, pas moins de 10% des enfants juifs vivent dans des familles monoparentales.

Un écart majeur

demeure cependant entre les Juifs et le reste de la population canadienne: les premiers possèdent des taux de scolarisation toujours extraordinairement élevés. Au moins la moitié des Juifs ont fait des études universitaires, alors que ce pourcentage ne dépasse pas 20% au Canada. Quatre fois plus de Juifs que de Québécois ont complété des études de maîtrise ou de doctorat.

«Mais en général, notre communauté ressemble de plus en plus au reste de la population canadienne, développe les mêmes goûts, les mêmes profils. La même tendance suit son cours ailleurs en Amérique du Nord. Il y a plusieurs points de vue sur l'intégration. Mais chose certaine, les Juifs savent maintenant qu'ils doivent travailler avec leur communauté d'accueil pour aider les gens de leur propre communauté», estime M. Torczyner.

S'il est une chose que les Juifs partagent avec les Québécois, c'est bien cet éternel dilemme entre la préservation de leur identité et de leur culture, tout en jouant une part active dans la société qui les entoure.

À ce titre, le congrès annuel des 189 fédérations juives, où plus de 300 conférences seront prononcées, fera de la «continuité juive» un sujet d'intérêt majeur. Mais on discutera aussi des relations entre Israël et la diaspora, de la place des femmes, de la conversion et de la place des immigrants juifs d'ex-URSS. L'astronome Carl Sagan viendra même entretenir ses collègues sur la crise de l'environnement.

Reste que la saveur bien québécoise donnée à ce congrès par les organisateurs de Montréal traduit les mutations que subit cette communauté, dont les échos ne nous parviennent souvent que par ces plus tapageurs représentants.

Selon M. Elie Benchétrit, responsable des communications à la Communauté sépharade du Québec, les Juifs de Montréal sont de moins en moins préoccupés par les débats linguistiques. «Les mentalités ont bien changé. Les enjeux sont beaucoup plus de trouver des emplois pour nos jeunes et de mettre l'accent sur Montréal et le Québec parce que c'est d'abord ici qu'ils veulent vivre, croit ce dernier. Le débat linguistique est un peu dépassé. Il est fini le temps où l'on quittait le Québec pour des raisons uniquement politiques.»

PHOTO JACQUES NADÉAU
Le professeur Jim Torczyner

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3344
(514) 985-3344
(514) 985-3399
1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUEBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux
Montréal (514) 985-3355

LES SPORTS

LE DEVOIR



GILLE MARCOTTE

Moi, mes souliers...

Notre chroniqueur est allé voir comment ça marche en ville. Et à la campagne. Quarante-trois clubs, 10 000 marcheurs dument enregistrés, des balades urbaines, des randonnées dans des grands sentiers, des expéditions outre-frontières. Et bien sûr des souliers «spécialisés», pensés pour marcher longtemps. Et des exploits: Mont-Laurier/Saint-Jérôme, 200 kilomètres, 40 heures d'une traite, ça existe. Certains poussent leur passion de la marche jusqu'à ce genre de défi. Une série de reportages sur un sport qui marche fort. Et jusqu'à un âge fort avancé: Rita Elsener, 72 ans, 125 kilomètres d'affilée le printemps dernier. Attachez bien vos... espadrilles! A compter du samedi 27 novembre.

Des Gants d'Or pour Marquis et Walker

New York (AP) — Les voltigeurs Larry Walker et Marquis Grissom ont remporté hier le Gant d'Or dans la Ligue nationale, mais une grande surprise a été enregistrée quand Jay Bell a été enregistré au poste d'arrêt-court, lui qui avait mérité cette distinction à cette position au cours des 13 dernières saisons.

Walker méritait le trophée pour une deuxième année de suite alors que Grissom était honoré pour la première fois.

Smith avait été choisi le meilleur inter défensif de la Ligue nationale à tous les ans depuis 1980. Sa série fructueuse avait commencé à San Diego et s'était poursuivie à Saint Louis. Bell l'a emporté après avoir dominé tous les autres de la ligue avec une moyenne défensive de .986. Il a obtenu 793 chances et il n'a commis que 11 erreurs, comparativement à 19 pour Smith.

«Je ne m'attendais jamais à remporter le titre, mais je tentais toujours d'y parvenir, a dit Bell. La réputation d'un joueur a beaucoup à voir et Ozzie est certes le meilleur joueur défensif de son époque et peut-être de toute l'histoire du baseball.»

Barry Bonds, des Giants de San Francisco, qui a mérité le titre de joueur par excellence, et Greg Maddux, des Braves d'Atlanta, ont mérité tous deux leur quatrième Gant d'Or.

Bonds, un voltigeur, le joueur de troisième but Matt Williams, le joueur de deuxième but Robbie Thompson et le receveur Kirt Manwaring sont tous des joueurs du San Francisco à être honorés.

Mark Grace, joueur de premier but des Cubs de Chicago, a été l'autre joueur honoré.

Smith n'est cependant pas le joueur qui a dominé le plus longtemps à sa position. L'ancien joueur de troisième but des Orioles de Baltimore, Brooks Robinson, et le lanceur Jim Kaat, ont mérité le trophée 16 fois chacun.

Bell a joué pendant toute la saison avec un gant qu'il utilise depuis 7 ans. Il commence cependant à montrer des signes de vieillissement. «Je crois qu'il est temps pour moi de trouver un nouveau gant», a-t-il commenté.

Quant à Bonds, il vient de surclasser son père Bobby, qui avait gagné le Gant d'Or trois fois quand il était avec les Giants dans les années 1970.

Lapointe et Shutt, immortels...

TORONTO (PC) — Guy Lapointe voulait être officier de police. Mais il s'est contenté de jouer à la ligne bleue pour le Canadien de Montréal et le voilà maintenant membre du Temple de la Renommée du hockey.

«C'est comme un rêve, c'est très spécial pour moi.»

Steve Shutt, son ancien coéquipier, a réagi de la même façon. Ils ont été accompagnés au panthéon par le gardien Billy Smith, des Islanders de New York, et par Edgar Laprade, qui a brillé pour les Rangers il y a 40 ans. Ces nominations portent à 207 le nombre de joueurs dont les plaques sont dans le nouvel amphithéâtre torontois.

On a également intronisé le juge de lignes John D'Amico, le propriétaire des Canucks de Vancouver Frank Griffiths, le propriétaire des Sabres de Buffalo Seymour Knox, Fred Page, qui œuvra dans le hockey mineur, le chroniqueur Al Strachan, du Globe and Mail de Toronto, et Al Shaver, commentateur du Minnesota.

La 9^e de Beethoven en guise d'hymne national

Londres (AFP) — Les lauréats yougoslaves dans les compétitions internationales d'athlétisme auront droit à la 9^e symphonie de Beethoven, en guise d'hymne national, a décidé la Fédération internationale d'athlétisme.

Le communiqué, qui précise que cette décision a été prise à la suite d'un appel de la Fédération yougoslave d'athlétisme et sur la recommandation du CIO, ajoute que les

athlètes yougoslaves «pourront donc concourir sans aucune identification nationale sur leurs vêtements, avec le drapeau de l'IAAF» et qu'en cas de victoire de l'un d'eux, «ce thème serait joué».

L'IAAF a aussi confirmé la réunion de la Commission d'arbitrage pour examiner les cas du Kenyan John Nguni et des Allemandes Grit Breuer, Manuela Derr et Katrin Krabbe.

Le Canadien face aux Islanders demain

1^{er} match pour Chabot...

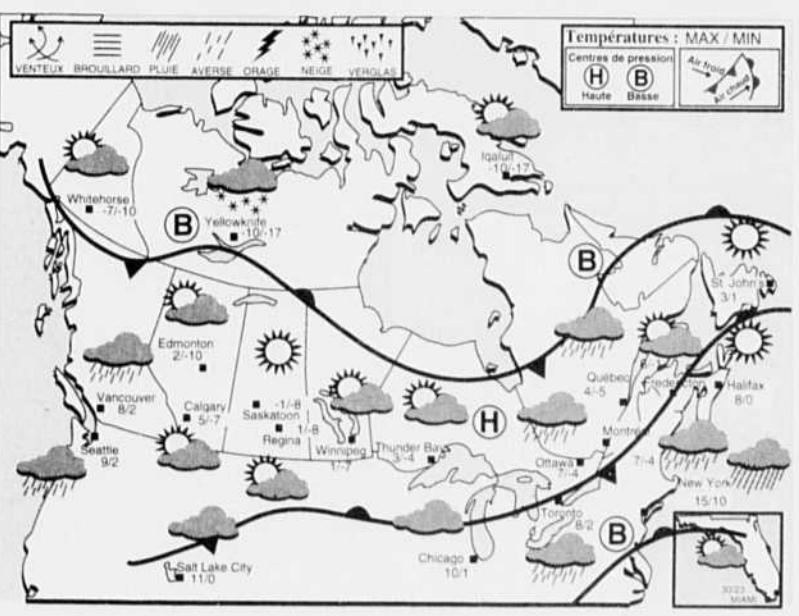
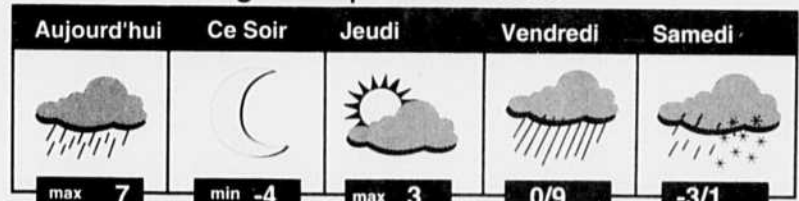
Tout le monde était au boulot de sorte que le Canadien comptait 27 joueurs à l'entraînement hier, ce qui est sans doute top, surtout si Donald Brashear vient mêler les cartes.

Frédéric Chabot va affronter les Islanders de New York à Hamilton demain puis tirera sa révérence peu de temps après, puisqu'André Racicot est presque prêt à effectuer un retour; tout comme Patrice Briesebois à la défense, qui pourrait jouer samedi contre les Penguins de Pittsburgh ou, au plus tard, la semaine prochaine. Lyle Odelein n'est suspendu que pour un match et Jacques Demers va certainement garder ses huit défenseurs à Montréal.

cot est presque prêt à effectuer un retour; tout comme Patrice Briesebois à la défense, qui pourrait jouer samedi contre les Penguins de Pittsburgh ou, au plus tard, la semaine prochaine. Lyle Odelein n'est suspendu que pour un match et Jacques Demers va certainement garder ses huit défenseurs à Montréal.

LA MÉTÉO

Prévision à long terme pour Montréal



Situation générale:

Quelques poignées ou flocons aujourd'hui. Un peu de soleil demain.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Un vaste creux barométrique balaya le Québec d'ouest en est mercredi.

Ottawa, Hull, Cornwall:

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Nuageux avec 40 % de probabilité d'averses. Min: -2. Max: 7. Demain: Déneigement. Min: 4. Max: 3.

Stie-Anne-des-Monts, parc de la Gaspésie:

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Ensoleillé le matin. Ennuageant l'après-midi. Min: -3. Max: 5.

Sept-Îles, basse côte nord, Anticosti, Natashquan et à l'ouest:

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Ciel variable. 30 % de probabilité d'averses de neige en après-midi. Min: -5. Max: de plus 1. Demain: Ennuageant avec passages nuageux. Min: -6. Max: 3.

Suite des avis de la page B 4

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO. 500-05-006635-937. Banque Laurentienne du Canada. Partie demanderesse: -vs- Ginette Cyr et Yves Fortin. Partie défenderesse: Le 29^e jour de novembre 1993, à 10h00, au 37 des Berges, St-Basile-le-Grand. Qc. district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Ginette Cyr et Yves Fortin, saisis en cette cause, consistant en: 1. ordinateur, comprenant un disque 386 et acc.; un moniteur Data Train série LP50298 et acc.; 1. moniteur Gold Star série MC-30204381 et acc.; 1. clavier série 301048784 et acc.; 1. clavier série 301048784 et acc.; 2. ensemble de jantes de garde de but Cooper et acc.; 1. bicyclette Tech et acc.; et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Basile-le-Grand, J3V 5V6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO. 500-05-006635-937. Banque Laurentienne du Canada. Partie demanderesse: -vs- Ginette Cyr et Yves Fortin. Partie défenderesse: Le 29^e jour de novembre 1993, à 10h00, au 37 des Berges, St-Basile-le-Grand. Qc. district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: Ginette Cyr et Yves Fortin, saisis en cette cause, consistant en: 1. ordinateur, comprenant un disque 386 et acc.; un moniteur Data Train série LP50298 et acc.; 1. moniteur Gold Star série MC-30204381 et acc.; 1. clavier série 301048784 et acc.; 1. clavier série 301048784 et acc.; 2. ensemble de jantes de garde de but Cooper et acc.; 1. bicyclette Tech et acc.; et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 1505 Place de l'Hôtel de ville, S. 106, St-Basile-le-Grand, J3V 5V6.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR SUPÉRIEURE, NO. 500-05-006635-937. Banque Laurentienne du Canada. Partie demanderesse: -vs- Ginette Cyr et Yves Fortin. Partie défenderesse: Le 29^e jour de novembre 1993, à 10h00, au 37 des Berges, St-Basile-le-Grand. Qc. district de Longue